



INFORMATION . . ✨ MUNICIPALE ✨

DE SAINT-GENEST-MALIFAUX



www.st-genest-malifaux.fr



Saint-Genest
COMMUNE DE
Malifaux

Alors que la nuit hivernale prend le pas sur le jour, nous avons la possibilité de contempler plus longtemps le monde des étoiles. Les yeux tournés vers le ciel, quel bonheur de parcourir l'infiniment grand au-dessus de nos vies, reflet de ce ballet incessant du recommencement : du jour, de la nuit et du passage à une nouvelle année. Mais regarder le ciel fait-il descendre les étoiles ?

Si nous sommes attentifs, nous en apercevons régulièrement autour de nous, car les étoiles ne se trouvent pas uniquement dans le ciel. Nous-mêmes, nous sommes remplis d'étoiles : nos défis, nos victoires nous permettent de regarder plus loin, de nous élever, et pour Oscar Wilde « autant viser la lune, car même en cas d'échec, on finit dans les étoiles. »

Rien ne se fait, ne se vit, sans nous. Aussi infime soit le geste, la parole, il, elle contribue à nous grandir et à faire grandir l'autre. Ainsi, miroirs de l'univers, dans nos yeux se reflètent les étoiles et se reflète le ciel. Nous pouvons scintiller modérément, passionnément, à la folie. Parfois, nous avons du mal à briller. Sachons apporter un peu de lumière aux personnes qui en ont besoin et subissent la profondeur de la nuit. Là où l'impossible prend le pas sur le possible, la plus petite lueur peut illuminer, transpercer l'obscurité, apporter la chaleur, le réconfort et l'espoir du jour qui se lève.

À Saint-Genest-Malifaux, c'est ensemble que nous devons faire face aux challenges qui nous attendent pour les surmonter, résister à soi-même et accéder à la sagesse collective du changement, n'est-ce pas en arrivant en haut de la montagne que nous admirons le plus bel horizon ?

En route vers le printemps, nous progressons dans la nuit, nous allumons des lumières et nous rêvons éveillés. Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite nos vœux les meilleurs pour 2025, poussières d'étoiles au coeur de l'Humanité.

Vincent Ducreux
maire

« Un rêve sans étoiles est un rêve oublié. »

Paul Eluard



N°95

JANVIER 2025


MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

L'agenda des manifestations qui auront lieu sur notre village est allégé. Mais vous trouverez sur le site de la commune de Saint-Genest-Malifaux : <http://www.st-genest-malifaux.fr>, et sur la station Iliwap de Saint-Genest-Malifaux : https://station.iliwap.com/fr/public/mairie-de-saint-genest-malifaux_42224 un certain nombre d'informations répertoriant les événements qui auront lieu au fil des mois.



JANVIER 2025

2  ♦ **JEUDI 2 JANVIER, Espace Jules Verne à partir de 14h30 :** collecte de sang organisée par l'EFS.

♦ **SAMEDI 4 JANVIER, Espace Jules Verne :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne. 

♦ **LUNDI 6, MARDI 7 ET MERCREDI 8 JANVIER, Salle polyvalente de la mairie de 15h à 17h (lundi) et de 10h à 12h (mardi et mercredi) :** distribution des ballotins de chocolats pour les aînés.

♦ **JEUDI 9 JANVIER, Salle polyvalente de la mairie, à 14h :** présentation du service de Transport À la Demande mis en place par la Communauté de Communes des Monts du Pilat au club de l'amitié. **Ouvert à tous.**

♦ **VENDREDI 10 JANVIER :**

• **Espace Jules Verne, salle Nautilus à 19h :** vœux de la Municipalité. **Les nouveaux arrivants** sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, etc. **Ils seront accueillis à 18h30.**

♦ **Salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne. 

♦ **DIMANCHE 12 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Némò, à 12h30 :** repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 70 ans.


♦ **MERCREDI 15 JANVIER, Maison de Retraite « Les Genêts d'or », à 15h30 :** Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

♦ **DIMANCHE 19 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma à 15h :** la Commission Municipale d'Animation propose la pièce de théâtre « Association de malfaiteurs » par la Compagnie « L'attroup ». Cette pièce sera jouée au profit de l'association caritative « Morgan, vivre grâce à la greffe ».

Entrée : 10 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans




♦ **SAMEDI 25 JANVIER, Salle polyvalente de la mairie :** atelier Scrapbooking organisé par la MJC.

♦ **VENDREDI 31 JANVIER, Salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne. 



FÉVRIER 2025

♦ **SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER, Espace Jules Verne :** soirée familiale organisée par BMX Speed Racing.

♦ **VENDREDI 7 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne. 

♦ **SAMEDI 8 FÉVRIER, Espace Jules Verne :** concert organisé par le Centre Musical du Haut Pilat.

♦ **VENDREDI 14 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose un spectacle de danse HIP-HOP « Energie's libres » par la compagnie Vague2flow. Spectacle subventionné par le Département, dans le cadre de la saison « De villes en villages ».

Entrée : 11 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

♦ **SAMEDI 15 FÉVRIER, Espace Jules Verne à 12h :** repas organisé par l'ACCA.

♦ **SAMEDI 22 FÉVRIER, Salle polyvalente de la mairie :** atelier Scrapbooking organisé par la MJC.

♦ **SAMEDI 22 FÉVRIER, Espace Jules Verne à 14h30 :** coinche et repas organisé par l'AS Cartonne. 

♦ **DIMANCHE 23 FÉVRIER, Espace Jules Verne à 14h :** théâtre organisé par le Collectif Solidarité.



MARS 2025

♦ **VENDREDI 7 MARS, Salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne. 

♦ **SAMEDI 8 MARS, dans les rues du village au cours de l'après-midi (selon la météo) et à l'Espace Jules Verne en soirée :** carnaval organisé par Saint-Genest en Fête.

♦ **DIMANCHE 9 MARS, Espace Jules Verne :** concours de coinche organisé par l'Amicale des Anciens Pompiers. 



INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS AUX FESTIVITÉS OU PRÉSENTS

DESTINÉS AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les fêtes de fin d'année approchent et la Municipalité offre cette année aux Genésiennes et Genésiens le choix entre deux propositions qui s'adressent aux personnes de 70 ans et plus.

Dans le but de faire plaisir au plus grand nombre d'aînés de la commune, le choix se fera entre le repas traditionnel de début d'année ou un ballotin de chocolats.

Le repas se déroulera à l'espace Jules-Verne le dimanche 12 janvier 2025 à partir de 12h30 sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Si le choix se fait pour **un ballotin de chocolat, celui-ci sera à retirer salle polyvalente de la mairie le lundi 6 janvier de 15h à 17h, le mardi 7 et mercredi 8 janvier de 10h à 12h.**

Les adhérents du Club de l'Amitié peuvent d'ores et déjà s'inscrire, pour l'une ou l'autre proposition, auprès des responsables et ce jusqu'au jeudi 19 décembre 2024.

Les inscriptions pour les non adhérents au Club de l'Amitié se font à l'accueil de la mairie jusqu'au mardi 24 décembre 2024 midi dernier délai.

Vu le contexte tendu dans le milieu alimentaire aucune inscription au repas du 12 janvier 2025 ne pourra se faire après le 24 décembre 2024.

En cas d'empêchement de dernière minute, pour la bonne organisation du repas, il est demandé d'informer le service accueil de la mairie. Nous vous remercions de votre compréhension.

Horaires d'ouverture de la mairie :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 8h30 à 12h.

- ◆ **JEUDI 13 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus à 12h** : repas du Club de l'amitié.
- ◆ **VENDREDI 14 MARS, Espace Jules Verne à 20h30** : pièce de théâtre « Au commencement le vert était dans la pomme » organisée par la **Paroisse Saint-Marcellin en Pilat**.

- ◆ **SAMEDI 15 MARS, Espace Jules Verne** : concours de coinche organisé par l'**AS Cartonne**.

- ◆ **DIMANCHE 16 MARS, Espace Jules Verne, salle de cinéma à 14h30** : la Commission Municipale d'Animation propose le film « **Arménie, sur la route de la soie** », réalisé par **Herminé Mageysian**. Un film inscrit dans la catégorie « Document Terre ».

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

- ◆ **VENDREDI 21 MARS, Salle polyvalente de la mairie à 20h30** : concours de tarot organisé par l'**AS Cartonne**.

◆ **SAMEDI 22 MARS :**

- **Espace Jules Verne** : Vide dressing organisé par l'association **Pil'Adequat**.

- **Espace Jules Verne, salle de cinéma à 20h30** : pour la Saint-Patrick, la Commission Municipale d'Animation propose un concert de musique Irlandaise et danseurs de claquettes par **Toss'n Turn**.

Entrée : 13 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

- ◆ **DIMANCHE 23 MARS** : rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers pour la Commémoration du 63^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, par la **FNACA**. Cérémonie suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962.

- ◆ **SAMEDI 29 MARS, Salle polyvalente de la mairie** : atelier Scrapbooking organisé par la **MJC**.

EN AVANT-PREMIÈRE AVRIL 2025

- ◆ **SAMEDI 12 AVRIL, anniversaire du cinéma Jules Verne qui aura 20 ans**. Une équipe de bénévoles prépare les festivités qui se dérouleront du 9 au 15 avril avec en point d'orgue un beau spectacle musical « **Tout un cinéma** » le samedi 12 avril au soir. *Toutes les précisions seront données sur le bulletin trimestriel d'avril.*

- ◆ **JEUDI 24 AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h** : la Commission Municipale d'Animation propose le film « **Les Alpes, ambiances des cimes** », présenté par **Serge et Marie-Thérèse Mathieu**. Un film inscrit dans la catégorie de « Document Terre ».

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

SAISON
CULTURELLE
ET ANIMATIONS



SAISON
CULTURELLE
ET ANIMATIONS



DÉNEIGEMENT...

QUELQUES RAPPELS



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. **Le déneigement est l'affaire de tous** et pas seulement des agents municipaux.

DÉNEIGEMENT DES PARKINGS

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** et empêche l'intervention des engins.

DÉNEIGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

ÉLAGAGE

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.

NOUVEAU SERVICE

SUR VOTRE TERRITOIRE !

Le transport à la demande Mon TAD des Monts du Pilat sera disponible dès le 4 novembre ! Que vous ayez besoin de vous rendre chez le médecin, dans une Maison France Services, ou de faire vos courses au marché et dans les commerces locaux, Mon TAD est là pour vous transporter simplement et efficacement.

MON TAD, C'EST QUOI ?

Mon TAD, c'est un service de transport de proximité prioritairement destiné aux habitants du territoire, notamment aux personnes :

- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- à mobilité réduite,
- en insertion professionnelle,
- en situation de précarité-mobilité.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- 1 • Je réserve mon trajet en appelant le 04 8000 7000 (*numéro non surtaxé*). La réservation est possible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, jusqu'à 15h la veille de mon trajet.
- 2 • J'indique mon lieu de départ (*domicile*) et ma destination.
- 3 • Le minibus me récupère à domicile et me dépose à l'un des arrêts de mon secteur.

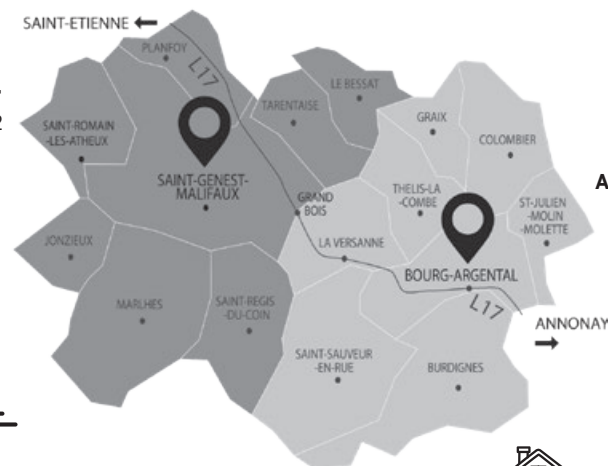
TARIFS ET RÉSERVATION : Le trajet est au prix de 2€. Le ticket permet également de prendre une correspondance avec la ligne L17. Les réservations du lundi au vendredi de 8h à 19h, hors jours fériés. Réservation et annulation possible jusqu'à 15h la veille du voyage

TRAJET
2€

SECTEUR HAUT PILAT

Places du 19 mars 1962 et du Maréchal Foch, Saint-Genest-Malifaux

Arrêts de la ligne L17 :
Planfoy, République, Grand Bois



SECTEUR DÉÔME

Centre-bourg de Bourg-Argental

Arrêts de la ligne L17 :
Bourg-Argental piscine et Grand Bois



Déplacez-vous en toute simplicité



HORAIRES : Le minibus circule de 7h à 19h (*hors jours fériés et week-end*), les lundis, mercredis et jeudis matin sur le secteur de la Déôme et les mardis, jeudis et vendredis pour le secteur Haut-Pilat.



UNE CENTRALE VILLAGEOISE DANS LES MONTS DU PILAT

REJOIGNEZ PILAT WATT !



Une belle initiative voit le jour dans les Monts du Pilat : **PILAT WATT**, une centrale villageoise créée par et pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales.

SON OBJECTIF ? Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

MAIS UNE CENTRALE VILLAGEOISE, C'EST QUOI ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génère une électricité propre et la redistribue aux habitants et structures qui participent au projet.

L'INTÉRÊT ?

- Devenir acteur de la transition énergétique, directement depuis votre territoire.
- Réduire votre facture d'électricité grâce à une électricité locale, à coût stable et indépendante des grandes fluctuations du marché. Le prix prévisionnel est d'environ 0.15€/kWh Hors Taxes.
- Contribuer au développement économique local, tout en respectant l'environnement.

POURQUOI REJOINDRE PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. Une action coûte 100€ (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

OÙ EN EST LE PROJET ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. En 2025, l'objectif est de finaliser les études techniques et les diagnostics. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée courant 2025 ou début 2026.

CE N'EST PAS TOUT !

PILAT WATT organise aussi des commandes groupées de kits photovoltaïques en partenariat avec Solarcoop, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

ET VOUS, VOUS NOUS REJOIGNEZ ?

Que vous soyez un habitant, une entreprise ou une collectivité, vous pouvez prendre part à cette belle aventure. **Plus nous serons nombreux, plus le projet aura d'impact !**

Contactez-nous
contact@pilatwatt.fr

Découvrez-en plus
www.pilatwatt.fr

**NOUVEAU
SERVICE !**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT

La mairie de Saint-Genest-Malifaux est désormais équipée d'un dispositif de recueil pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports. Ce service d'intérêt général est opérationnel depuis le **mois d'octobre 2024** et ouvert aux créneaux suivants : **le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et le samedi matin**. Il est indispensable de prendre un rendez-vous préalable par téléphone au 04 77 51 20 01.

Quelques rappels importants :

- Pour tout dépôt d'une demande de passeport et/ou carte d'identité, merci d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>.
- Vous pouvez imprimer cette pré-demande (valable 12 mois), sinon notez bien ce n° de pré-demande à nous indiquer lors de votre demande de rendez-vous.
- Les pièces justificatives sont à apporter impérativement lors du rendez-vous.
- Vous pouvez aussi acheter lors de votre pré-demande en ligne un timbre fiscal nécessaire pour les passeports ou en cas de perte de la carte d'identité.
- La présence du mineur de plus de 12 ans, accompagné de son représentant légal, est requise lors de la remise du titre.
- Attention en cas de renouvellement, vous devez impérativement restituer votre ancienne carte d'identité ou passeport ou titre de séjour (en cas d'acquisition récente de la nationalité Française), lors de la remise du nouveau titre.



DÉMATÉRIALISATION AUTORISATIONS D'URBANISME

À partir du 1^{er} janvier 2025, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

Afin d'entrer en conformité avec la règle de dématérialisation des autorisations d'urbanisme, qui depuis le 1^{er} janvier 2022, doit permettre à un usager de déposer sa demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour ce faire, la commune vient d'acquérir un nouveau logiciel qui permet désormais aux pétitionnaires de déposer leurs demandes en ligne et au service instructeur d'assurer également toutes les étapes de l'instruction en ligne et de manière entièrement dématérialisée.

Le logiciel est fonctionnel et l'accès au dépôt en ligne sera ouvert aux pétitionnaires à partir du 1^{er} janvier 2025 via la plateforme <https://sve.sirap.fr/#/042224/connexion>

ILLIWAP : LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE EN DIRECT, UN LIEN INDISPENSABLE !

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc. recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à l'application Illiwap !

ILLIWAP, UNE APPLICATION 100% GRATUITE

La mairie de Saint-Genest-Malifaux a choisi de mettre en place l'application mobile Illiwap, l'application **100 % stéphanoise**, qui permet aux citoyens d'être **informé en temps réel des actualités de la commune**. Messages d'alerte géolocalisés (*incident, fuite de gaz, problème de circulation, alertes météo, inondations, déneigement, etc.*) ou d'information (*réunions, horaires de services, grands événements, etc.*), inscrivez-vous à l'appli n°1 d'informations et d'alertes à la population. 100 % gratuite pour la ville et pour l'internaute, l'application est **sans inscription, sans engagement, sans publicité et respecte la vie privée** en assurant l'anonymat des téléphones.

COMMENT INSTALLER ILLIWAP ?

Pour rejoindre les abonnés Illiwap de Saint-Genest-Malifaux, **3 étapes sont nécessaires** :



1 > Téléchargez l'application illiwap depuis votre Google Play (*Android*) ou votre App Store (*iOS*), entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.



2 > Recherchez votre/vos stations Illiwap en tapant son nom dans la barre de recherche « 42660 ».



3 > Inscrivez-vous en cliquant sur le bouton « suivre » en face des stations que vous souhaitez suivre et notamment « mairie de Saint-Genest-Malifaux » et celle « Soutien aux commerçants ».

Maintenant, vous recevez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

INFORMATIONS SOCIALES

RECENSEMENT CITOYEN EN MAIRIE

démarche à suivre

Tout citoyen doit se faire recenser auprès de la mairie dès 16 ans. Quelle est la procédure ? Comment obtenir une attestation de recensement ?

Le recensement citoyen ne doit pas être confondu avec le recensement militaire. Il concerne chaque jeune Français et Française âgée de 16 ans. Une fois la démarche effectuée, une attestation de recensement est délivrée. Ce document est indispensable pour certaines démarches administratives, comme l'inscription au bac, notamment. Le recensement citoyen en mairie permet également de recevoir la convocation pour la **JDC : la Journée Défense et Citoyenneté**.

Quand faire le recensement citoyen en mairie ?

Le recensement citoyen doit être effectué entre l'âge de 16 et 25 ans. Il est préférable de le faire le plus tôt possible puisque vous aurez besoin de l'attestation de recensement dans de nombreux cas. **De plus, la période du recensement dépend également de votre situation :**



- Pour un jeune né Français, les démarches de recensement doivent être faites à partir du 16^{ème} anniversaire, dans un délai de 3 mois.
- Pour un jeune ayant obtenu la nationalité française entre l'âge de 16 et 25 ans, le recensement citoyen doit obligatoirement être réalisé dans le mois qui suit l'obtention.
- Pour un jeune pouvant refuser la nationalité française (dans le cas d'une double nationalité, par exemple), le recensement doit être fait entre le 16^{ème} anniversaire et le mois suivant le 19^{ème} anniversaire si le jeune souhaite conserver sa nationalité française.

Le recensement : une obligation

Le recensement citoyen en mairie est obligatoire. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, d'être convoqué pour la JDC, etc. De plus, vous aurez besoin du justificatif de ce recensement pour de nombreuses démarches jusqu'à vos 25 ans. Le document vous sera demandé pour l'inscription : à un BEP, au BAC, à la JDC, au permis de conduire, aux concours administratifs français, etc.



MAISONS FRANCE SERVICES

Le **NOUVEAU** service à la
Population de la Communauté
de Communes des Monts
du Pilat



HORAIRES

**OUVERT
DU LUNDI
AU VENDREDI
AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**

Lundi 13h30 / 16h30
Mardi 9h / 12h
13h30 / 18h30
Merc. 9h / 12h
13h30 / 16h30
Jeudi 9h / 12h
13h30 / 16h30
Vend. 9h / 12h
13h30 / 16h30

• ST GENEST- MALIFAUZ

Impasse de la Mairie

• BOURG- ARGENTAL

Allée du 08 Mai 1945
1^{er} étage de la Maison
des Associations

04 51 26 06 59

Des professionnell.e.s sont là
pour vous accueillir,
en toute confidentialité.



**ACCÈS NUMÉRIQUE
GRATUIT**



DES PARTENAIRES QUI RÉALISENT DES PERMANENCES

à la Maison des Services des Monts du Pilat

La Maison des Services est un lieu qui regroupe, sur un même site, les permanences des services publics, organismes et associations. Ainsi, de nombreux partenaires réalisent des permanences régulières au sein du local (*les rendez-vous peuvent être pris à l'accueil*).

PARTENAIRES	HEURES DE PERMANENCES	INFORMATIONS
AIMV Service d'aide à la personne	Dernier mardi matin du mois	04 77 43 26 26
Architecte du Parc du Pilat Conseil architectural	3 ^{ème} mardi après-midi du mois	04 74 87 52 01 ou à la Maison des Services
Assistante sociale du Département	Mardis et jeudis matins	04 77 39 65 71
CIBC de la Loire Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle		04 77 01 34 60 ou à la Maison des Services
Croix Rouge Française Distribution de colis sur prescription des services sociaux	Un jeudi sur deux	Information à la Maison des Services
Maison Loire Autonomie Accompagnement sur les questions de dépendances	1 ^{er} mardi après-midi du mois	04 77 39 65 71
Mission locale (emploi des 16-25 ans)	Tous les mercredis matins	04 77 10 19 99 ou à la Maison des Services
Point Conseil budget par l'UDAF Conseils gratuits sur la gestion budgétaire	3 ^{ème} lundi du mois, de 14h à 16h	06 08 23 74 54 ou à la Maison des Services
Relais petite enfance pour les familles et les professionnels	Les jeudis après-midi	06 71 65 96 94 ou à la Maison des Services
Rénov'Actions 42 Service Public Gratuit de Rénovation de la Loire	1 ^{er} mardi du mois, de 9h à 17h	04 77 41 41 25 ou à la Maison des Services
Service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat	Tous les mercredis matins	04 77 02 17 16 ou à la Maison des Services
SOLIHA Aides personnalisées pour réaliser votre projet logement en fonction de votre situation	3 ^{ème} jeudi après-midi du mois	04 77 43 08 80 ou à la Maison des Services
Conciliatrice de justice	3 ^{ème} mardi du mois, de 9h à 12h	Information à la Maison des Services

**DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS ET... VOUS
POUR VOUS ÉCOUTER ... VOUS AIDER...**

14

**DES BÉNÉVOLES
POUR FAIRE QUOI ?**

- Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- Pour poser des téléassistances.
- Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées...



**L'ASSOCIATION ADMR DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX
A BESOIN DE BÉNÉVOLES
ET DE SALARIÉS**

**DES SALARIÉS ?
QUEL PROFIL ?**

- Des salariés motivés, disponibles.
 - Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
 - Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

Pour tout renseignement,
vous pouvez vous adresser
à la maison des services ADMR.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX**

33 rue Louis Jacquemin
42660 Saint-Genest-Malifaux

Tel. 04 77 51 21 49

mssstgenestmalifaux@fed42.admr.org



**SAISON
CULTURELLE
ET ANIMATIONS**

SAINT-GENEST-MALIFAUX

proposée par la Commission Culturelle Municipale

**DIMANCHE 19
JANVIER
15H**

TARIFS

Entrée : 10 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans



Association de malfaiteurs

Cie L'attroup La Talaudière

Un couple en proie à de grosses difficultés financières s'improvise braqueur de banque et fait irruption, un matin, dans une agence du Groupe Eden.

Deux frères qui veulent se faire remettre le contenu de la caisse vont, malheureusement pour eux, se heurter à quelques opportunistes (un politicien ambitieux, un journaliste revanchard...) qui vont tenter de retourner la situation à leur avantage... Rires assurés !

Cette pièce sera jouée au profit de l'association caritative
« Morgan, vivre grâce à la greffe ».

Théâtre

**VENDREDI 14
FÉVRIER
20H30**

TARIFS

Entrée : 11 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans

Subventionné par le Département de la Loire



Energie's libres

Cie Vague2flow

« Qu'est ce que l'énergie ? Comment peut-on la créer ? »

Cette nouvelle création vise à valoriser la créativité et concevoir un univers où l'énergie chorégraphique fusionne avec l'énergie mécanique et se mêlent à la force centripète des figures acrobatiques. Energie's Libres intègre une technologie de générateurs électromagnétiques et de piézoélectriques pour contribuer à la construction d'une scénographie qui génère de l'énergie à partir des mouvements de danse et créant ainsi un spectacle lumineux et sonore.

À travers cette initiative, nous cherchons également à encourager la réflexion sur les énergies renouvelables, stimuler la curiosité du public et promouvoir une compréhension plus approfondie des solutions durables, tout en offrant une expérience artistique unique. Fortement engagée sur diverses thématiques, ce projet explore la synergie entre l'expression artistique et les préoccupations environnementales en utilisant des matériaux récupérés comme élément central de la scénographie. Il s'agit d'une pièce chorégraphique qui allie la puissance de la danse hip-hop à des éléments écologiques et à une réflexion sur l'énergie durable.

Danse
HIP-HOP

**DIMANCHE
16 MARS
14H30**

TARIFS

Entrée : 6 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans



Sur la route de la soie

Réalisé par Herminé Mageysian

Ce film est un road-movie dans l'une des plus vieilles civilisations au monde, l'Arménie. Un fabuleux voyage dans le temps, aux frontières d'un passé méconnu et d'un présent innovant. Cette route presque initiatique de près de 400 km, dissimule des trésors culturels millénaires insoupçonnés ! Elle emprunte l'un des plus anciens réseaux de routes commerciales qui relient l'Asie et l'Europe, dont les origines remontent à plus de 2000 ans avant notre ère. Une découverte originale de ce territoire à travers le regard et la sensibilité de celles et ceux qui le font vivre.

Document
Terre
Arménie

SAMEDI 22 MARS 20H30



Toss'n Turn

Aurait pu être un simple groupe de musique Irlandaise...

C'était sans compter sur l'intense bouillonnement et l'éternelle insatisfaction de ses artistes qui ont très vite éjecté la formation hors des limites du traditionnellement correct. Les musiciens revisitent le répertoire, insufflent une touche très personnelle et assument sans complexes leur goût du risque et de la surenchère. Deux danseurs de claquettes irlandaises se libèrent des codes imposés par les concours et les grands ensembles pour faire place à la complicité, sensualité, au fil de chorégraphies bondissantes, rythmées et aériennes. Une écriture soignée, un déroulé précis au millimètre. Au fil du spectacle l'ambiance s'échauffe, la machine s'emballe et le public se trouve propulsé dans un tourbillon sonore et visuel à un rythme endiablé, une Irish machine indomptable !

Concert de
musique
Irlandaise
Danseurs de
claquettes

TARIFS

Entrée : 11 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans

L'agenda

Les spectacles ont lieu à
l'Espace Jules Verne*



Billetterie

SUR PLACE (sous réserve de places disponibles)
À L'OFFICE DE TOURISME - 1 rue du Feuillage,
42660 Saint-Genest-Malifaux - Tél 04 77 51 23 84

EN LIGNE sur le site www.pilat-tourisme.fr - Rubrique : Agenda



* Espace Jules Verne
rue Jean Meunier

INFORMATIONS CULTURELLES



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

Le dimanche 24 novembre dernier, s'éteignait Françoise Duchamp après bientôt cinq ans d'une lutte exemplaire contre la maladie. Coprésidente de notre association depuis six ans, conseillère municipale, animatrice infatigable de la Maison de la Béate de l'Allier, ce n'était là qu'une partie de ses talents. À la paperasse qui la rebutait, elle préférait le contact des gens : elle les connaissait tous et tous l'aimaient. Toujours souriante et bienveillante, elle restera notre présidente de cœur.



La Société d'Histoire remercie chaleureusement les généreux spectateurs venus assister, le 30 novembre dernier, aux témoignages émouvants, recueillis par Michel Stouff, d'acteurs de la dernière guerre, et ce à l'occasion des 80 ans de la libération du plateau par les armées françaises. Leur générosité a permis de verser 665 € en faveur du Téléthon.

Un samedi de mars 2025 (*la date vous sera précisée dès que possible*) à la médiathèque Graine de Culture, Gabriel Bergeron et Jean-Pierre Marcon, vous convieront à leur conférence sur Le chemin de fer Firminy - Annonay, le train qui emmena ou ramena les soldats, prisonniers et travailleurs forcés de la dernière guerre. Ce fut, comme vous le constaterez, une prouesse technique comme en témoignent ses tunnels et son hélicoïde, mais aussi l'occasion d'après combats politiques. Venez nombreux.



Notre traditionnelle assemblée générale se tiendra le samedi 5 juillet 2025 à la mairie de Saint-Genest, jour de mise en vente de notre bulletin n°33. Toujours aussi riche en histoire et petites histoires du plateau, il fera la part belle aux nombreux participants à la balade De Saint-Genest à Saint-Genest par La Scie de la Roue du 7 septembre dernier.

**La Société d'Histoire vous présente ses vœux
les plus sincères de bonheur et de santé...
et de plaisir à découvrir ensemble notre
merveilleux patrimoine.**

MÉDIATHEQUE GRAINE DE CULTURE

Impasse de la Mairie
42660 Saint-Genest-Malifaux



La médiathèque « Graine de culture » est ouverte à tous.

L'équipe de la médiathèque Graine de Culture vous accueille pendant les horaires suivants :

- » Mardi de 16h à 18h30
- » Mercredi de 14h à 18h
- » Jeudi de 9h30 à 12h
- » Vendredi de 16h à 18h
- » Dimanche de 9h30 à 12h

Graine de Culture

ABONNEMENT
GRATUIT

Il est possible, sans être abonné, de venir jouer à des jeux de société sur place, de consulter les documents sur place ou de participer aux différentes animations proposées tout au long de l'année. Pour emprunter des documents à domicile il sera de nécessaire de s'inscrire, l'abonnement est gratuit.

La médiathèque Graine de Culture fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat : il est ainsi possible d'emprunter et de rendre vos documents dans toutes les bibliothèques du réseau en étant inscrit à Saint-Genest et inversement il est possible d'être inscrit dans une autre bibliothèque et venir emprunter ou rendre des documents à Saint-Genest. La médiathèque abrite aussi le musée numérique Microfolie, il est accessible les mardis de 16h à 18h30 (*horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des événements*). Les collections d'œuvres présentées sont renouvelées régulièrement.

Médiathèque Graine de Culture
4 Impasse de la Mairie • 42 660 Saint-Genest-Malifaux

04 77 79 10 00 • mediatheque@st-genest-malifaux.fr
www.mediatheques-montsdupilat.fr

DU 8 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2025

COCOONING SUR LA BANQUISE : ESPACE SENSORIEL

La médiathèque proposera pour les familles, un espace pour tout-petits pour explorer dans tous les sens et avec tous ses sens. Sur le thème de l'hiver, les parents sont invités avec leurs tout-petits à explorer les différents espaces zen mis à disposition. Un moment de temps suspendu pour profiter de son tout-petit dans un espace tout en douceur.

**Gratuit sur réservation
à la médiathèque**



En raison de l'installation au mois de janvier de l'espace sensoriel, le musée numérique Microfolie ne sera pas disponible sur cette période.



MERCREDI 8 JANVIER DE 17H À 20H ET

MERCREDI 12 FÉVRIER DE 17H À 20H

ATELIERS D'ÉCRITURE :

L'équipe de la médiathèque de Saint Genest Malifaux vous propose de participer à son atelier d'écriture créative à destination des adultes. Les intervenants vous proposeront à chaque séance d'explorer un nouveau thème ou sujet de création littéraire.

Chaque séance étant indépendante, vous pouvez venir à une 2 ou à toutes les séances sans engagement. **Ouvert à tous, 5€ la séance.**

DIMANCHE 9 FÉVRIER À 11H

CONCERT AVEC CÉCILE HERCULE (CHANSON FRANÇAISE)

Elle présentera son album « Perdue au milieu », Un disque au spleen gainsbourien habité par l'idéal romantique et littéraire de l'autrice.

Durée 1h

**Gratuit sur réservation
à la médiathèque**



RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !

Engagez-vous pour votre commune,
vos voisins, vos proches en devenant
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Rejoignez les 2 800 sapeurs-pompiers
de la Loire, dont 80 % sont des
sapeurs-pompiers volontaires.

RENSEIGNEMENTS
LA CASERNE LA PLUS PROCHE
WWW.SDIS42.FR

sdis
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE



ENGAGEMENT CITOYEN

L'activité de sapeur-pompier volontaire fait la force du modèle de sécurité civile français. Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à toutes et tous.

QUELLES CONDITIONS ?

- Être âgé de 18 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.
- Résider dans la commune qui héberge le centre ou dans une commune proche de manière à ne pas mettre plus de 5 minutes pour se rendre à la caserne.

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez vous rapprocher du chef de la caserne la plus proche de chez vous.

QUELLE FORMATION ?

La formation initiale comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.

Elle est adaptée aux missions confiées et est nécessaire à leur accomplissement.

En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Vous avez seulement quelques heures par semaine à consacrer à cet engagement ? Sachez que les formations et le temps de disponibilité terrain sont ajustés au mieux afin de vous permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat.



sdis42.fr



sdis
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE

ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNE, VOS VOISINS, VOS PROCHES
EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

>> Renseignements auprès de la caserne la plus proche www.sdis42.fr

**ALLO
LES URGENCES !**



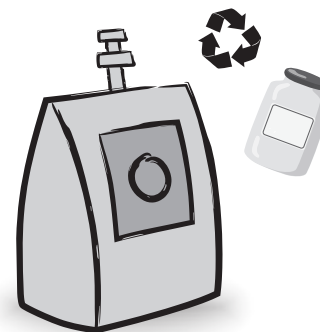
C'EST UN APPEL OFFICIEL

0 800 112 112

SI VOUS VOYEZ CE NUMÉRO,
RÉPONDEZ : IL S'AGIT DES SERVICES
D'URGENCE

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter
la gendarmerie, la police, le SAMU ou les pompiers, composez le :

17 15 18



**ZOOM SUR LE DÉPLOIEMENT
DES COLONNES EN
REPLACEMENT DES BACS**

La collecte des déchets en points d'apport volontaire a pour objectif de rendre le service plus efficace et plus rationnel.

À compter de 2024, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement avec :

- L'installation de colonnes aériennes et semi-enterrées sur le territoire.
- La suppression progressive des bacs collectifs et individuels.

Les avantages de l'installation de ces nouvelles colonnes :

- Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.
- Meilleure intégration paysagère avec des colonnes plus esthétiques que des bacs et une implantation stable permettant d'éviter les envols ou des déplacements de conteneurs.
- Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone : maîtrise de la masse salariale, moins de consommation de carburant, moins de rotations de camions.
- Amélioration de la qualité de travail des agents avec moins de pénibilité.
- Limitation des déchets déposés car moins de déchets volumineux seront retrouvés dans les colonnes équipées d'une trappe de dépôt.
- Augmentation de la capacité de stockage.

Le SICTOM et les communes informent les habitants concernés par secteur lors de l'installation des nouveaux équipements et de la suppression des bacs.

Ces investissements permettront de faire des économies de fonctionnement et surtout ils devraient permettre de générer une diminution des ordures ménagères et une augmentation du geste de tri des matières recyclables.



■ SICTOM VELAY PILAT

**Déchetterie - Lieu-dit « Le Pré »
Saint-Genest-Malifaux**

Pour contacter le gardien de la déchetterie,
merci de composer le **04 77 51 47 91**

Horaires d'ouverture :

- > les lundis et vendredis de 13h30 à 17h
- > les mercredis et samedis de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

(Du 1^{er} mai au 31 octobre la déchetterie ouvre
jusqu'à 18h les soirs d'ouverture).

SICTOM VELAY PILAT

13 route de l'Innovation
Z.I. La Garnasse / La Font du Loup
43240 Saint-Just-Malmont
Tél. **04 77 35 69 64**
accueil@sictomvelaypilat.fr
http://sictomvelaypilat.e-monsite.com



**Les habitants doivent se rendre aux
colonnes car il n'y a plus de tournées
pour ramasser les poubelles.**

LES BONS GESTES À ADOPTER POUR UN MEILLEUR TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

En plus des papiers, des petits cartons pliés, des emballages et briques en carton, des emballages en métal et des flacons et bouteilles en plastique, tous les emballages en plastique tels que les pots de yaourts ou de crème, les barquettes, etc... **PEUVENT ÊTRE TRIÉS !**

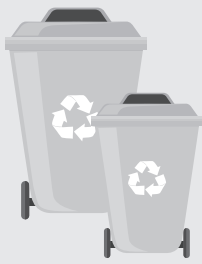
Cette nouvelle consigne s'applique à **tous les contenants de tri sélectif** (*bacs jaunes et colonnes hors verre*).

Cette consigne vise à simplifier le geste de tri en déposant 100% des emballages et papiers dans les contenants de tri sélectif.



LES BONS GESTES

- JE NE LES LAVE PAS
- JE LES VIDE DE LEUR CONTENU
- JE LES DÉPOSE SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES
- JE LES DÉPOSE EN VRAC ET SANS SAC



25% des déchets collectés sont non-conformes au cahier des charges du centre de tri et sont donc réorientés vers un centre d'enfouissement.

Le transport et les manipulations supplémentaires engendrent un surcoût de l'ordre de **115 000€** par an qui pourrait être évité.

RAPPEL

Les objets en plastique (*brosses à dents, à cheveux*) et les produits d'hygiène (*mouchoirs, lingettes, couches*) sont à jeter dans la poubelle verte des ordures ménagères.

Les gros cartons, les miroirs, les vitres cassées, les jouets et le bois sont à amener en déchèterie.

Contact : 04 77 35 69 64
www.sictomvelaypilat.fr

SICTOM
VELAY PILAT

CITEO

UN DOUTE POUR JETER VOS DÉCHETS ?

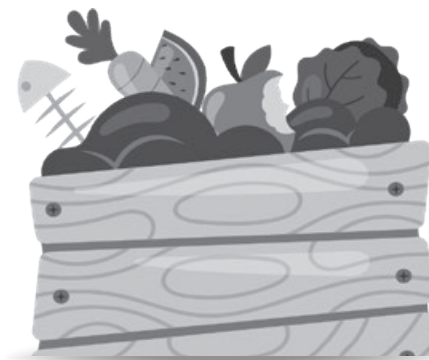


Pour être un as du tri télécharger l'application « **Guide du Tri** » de Citéo



ou rendez-vous sur le internet de l'ADEME à la rubrique « **Que faire de mes déchets ?** »

COMPOSTAGE



Suite aux orientations des lois sur la Transition Énergétique, Anti-Gaspillage et Économie Circulaire qui introduisent une généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024, le SICTOM œuvre pour développer cette pratique vertueuse.

Depuis le 31/12/2023, les biodéchets (déchets de cuisine et déchets verts) doivent être triés afin qu'ils ne soient plus jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Un réel impact écologique et économique pour les collectivités :

En effet, le compostage permet de produire son propre engrais naturel et ramener à la terre ce qu'elle nous donne, on parle d'économie circulaire.

Le compostage permet de réduire de 30% le poids de nos poubelles, ce qui permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Afin de développer la pratique du compostage sur le territoire, le SICTOM organise des réunions publiques depuis 2022 sur les communes du territoire dans le but de former les habitants sur les techniques de compostage et la gestion des déchets verts.

POUR PRATIQUER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Vente de composteurs de 345 litres en déchèteries.

Acquisition gratuite d'un composteur de 345 litres lors des réunions publiques.

PLUS ON TRIE ET PLUS ON MAÎTRISE LES COÛTS !

Les bons gestes et règles d'or pour un bon compost :

Une fois les déchets alimentaires déposés, recouvrir de déchets secs riches en carbone et mélanger.

Mélanger une fois par semaine les déchets alimentaires et secs.

Mettre dans votre composteur uniquement des déchets naturels.



**POUR PRATIQUER
LE COMPOSTAGE PARTAGÉ :**

Installation de composteurs partagés sur le territoire : en quartier, en pied d'immeuble, en lotissement.

La pratique du compostage partagé permet aux usagers ne disposant pas de jardin pour composter ou à ceux qui ne souhaitent pas le pratiquer à leur domicile, de pouvoir trier leurs biodéchets. Le SICTOM en partenariat avec les communes et des bénévoles veillent au bon fonctionnement et au suivi des sites partagés.

COMPOSTAGE PARTAGÉ

INTERDITS

- TOUS LES DÉCHETS VERTS
- SACS BIODEGRADABLES ET EN PLASTIQUE
- PAIN
- LITIÈRES D'ANIMAUX

En petite quantité, en restes d'assiette

- VIANDES
- OS
- POISSONS

Pour éviter de remplir le composteur, attention à ne pas déposer de déchets verts !

SICTOM
VELAY PILAT
<https://www.sictomvelaypilat.fr/composter/>

**HORAIRES
HIVER
2025/2026**

OFFICE DU TOURISME

» Ouverture en dehors des vacances scolaires : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30

» Ouverture pendant les vacances scolaires (Noël et Février) : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

OFFICE DE TOURISME DU HAUT-PILAT

1, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. **04 77 51 23 84** - Mail : bureau.stgenestmalifaux@pilat-tourisme.fr
Site : www.pilat-tourisme.fr



Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr
Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr
Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

PROGRAMME D'ANIMATION CET HIVER :

Veillées nordiques : des randonnées accompagnées (pédestres ou en raquettes), en semi-nocturne, suivi d'un repas montagnard dans une auberge !

Bougez dans le Pilat : un programme d'activités outdoor pour toute la famille. L'occasion de découvrir, à tarif préférentiel, des loisirs encadrés par des professionnels, avec ou sans neige !

Le compostage partagé

Les déchets autorisés :

- Epluchures
- Restes de repas
- Fruits/Légumes
- Sachets de thé/Marc de café
- Coquilles d'œufs
- Fromage/Yaourts
- Essuie-tout/Mouchoirs
- Sachets kraft

Les déchets interdits :

- Déchets verts
- Cartons
- Pain
- Poissons/Coquillages
- Viandes
- Os
- Plastiques
- Litières d'animaux
- Étiquettes de fruits

Pour bien composter en collectif, adoptez les bons réflexes :

1. Je recouvre les biodéchets de matières sèches (présentes dans le bac de broyat)
2. Je respecte les consignes
3. Je ne mets pas de cartons, ni boîtes d'œufs.



CET HIVER BOUGEZ DANS LE PILAT !

2024
2025

Le programme d'activités
pour toute la famille
Avec ou sans neige !

CANI-RANDONNÉE



BIATHLON LASER



JARDIN D'HIVER ENFANTS



ANIMATION DECOUVERTE NATURE

JARDIN D'HIVER ENFANTS



INITIATION SKI DE FOND

LE MASSIF
DU PILAT
PLEIN LA VUE !

CET HIVER BOUGEZ DANS LE PILAT !

2024
2025

VACANCES DE NOËL

VENDREDI	27/12	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
LUNDI	30/12	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
JEUDI	02/01	14:00	• CANI-RANDONNÉE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans
VENDREDI	03/01	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans

JANVIER

DIMANCHE	12/01	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	19/01	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	26/01	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	02/02	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	09/02	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	16/02	10:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans

VACANCES DE FÉVRIER

MERCREDI	26/02	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
JEUDI	27/02	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
VENDREDI	28/02	14:00	• CANI-RANDONNÉE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans
MERCREDI	05/03	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
JEUDI	06/03	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
VENDREDI	07/03	14:00	• CANI-RANDONNÉE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans

* SELON L'ENNEIGEMENT : INITIATION SKI DE FOND OU ANIMATION DECOUVERTE NATURE

UN PROGRAMME PROPOSÉ PAR

LE MASSIF DU PILAT
OFFICE DE TOURISME



RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.pilat-tourisme.fr/bougez-dans-le-pilat
Infos: 04 77 51 23 84 - 04 77 39 63 49

Financé par





.. ✨ ✨
Meilleurs
Vœux!
.. ✨ ✨

■ PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux : vendredi après-midi, **Christian Seux** : samedi matin, **Pascale Rochetin** : mercredi après 17h et samedi matin, **Evelyne Merle** : mardi matin et samedi matin, **Michel Teyssier** : mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon** : samedi matin, **Jean-Luc Chavana** : samedi matin.

Il est demandé de prendre rendez-vous au préalable

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 51 20 01 - Fax: 04 77 51 26 71 - Mail: mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

